



FRANCE-MAROC : DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES FORTES ET PORTEUSES D'AVENIR

Compte rendu de l'accueil à Paris et Marseille d'une délégation de la Chambre des conseillers du Maroc

17 au 21 avril 2018

À l'invitation du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc présidé par M. Christian Cambon, une délégation de la Chambre des conseillers du Maroc s'est rendue en France du 17 au 21 avril 2018.

S'inscrivant dans le prolongement des travaux engagés lors du précédent déplacement du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat, le programme de la délégation marocaine a comporté plusieurs volets :

- **environnemental** avec la **visite de l'usine de traitement des eaux de Choisy-le-Roi** ;
- **économique** avec la **visite du bassin Ouest du Grand Port de Marseille** ;
- **politique** avec une **série d'entretiens institutionnels**.

La **délégation** marocaine, **conduite** par **M. Abdessamad Kayouh**, président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des conseillers, était composée de parlementaires de différentes sensibilités politiques.

La délégation marocaine

- **M. Abdessamad Kayouh**, président du groupe d'amitié Maroc France (Istiqlal)
- **M. Mahmoud Archane**, vice-président (Mouvement démocratique et social-MDS)
- **M. Hassan Slighoua**, rapporteur (Istiqlal)
- **Mme Najat Goumir**, rapporteure (Parti Authenticité et Modernité-PAM)
- **M. Nabil Cheikhi**, membre du groupe, (Président du groupe parlementaire Parti Justice et Développement-PJD)



Autour de M. Christian Cambon (au centre), M. Nabil Cheikhi, Mme Najat Goumir, MM. Mahmoud Archane, Abdessamad Kayouh, et Hassan Slighoua

I. Un programme axé sur les problématiques environnementales et économiques

Outre des entretiens avec M. Gérard Larcher, président du Sénat, et Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, la délégation avait comme objectif d'approfondir deux dossiers :

- le traitement des eaux avec la visite de l'usine de Choisy-Le-Roi ;
- la gestion d'un grand port maritime avec la visite du port de Marseille Fos.

Le programme s'est ainsi déroulé en deux temps :

À Paris

Mardi 17 avril : Arrivée de la délégation

Mercredi 18 avril :

- Visite de l'exposition « L'épopée du canal de Suez » à l'Institut du Monde arabe
- Déjeuner de travail avec les membres du groupe d'amitié Sénat. Salut en séance publique



Salut en séance publique dans la tribune d'honneur

- Entretien avec Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur
- Dîner à l'invitation de M. Chakib Benmoussa, ambassadeur du Maroc.

Jeudi 19 avril :

- Visite de l'usine de traitement des eaux de Choisy-le-Roi
- Déjeuner avec le groupe d'amitié France-Maroc
- Audience par M. Gérard Larcher, Président du Sénat
- Séance publique : questions d'actualité au gouvernement

À Marseille



La délégation marocaine avec MM. Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, Jackie Pierre, sénateur des Vosges, Christian Cambon, Younes Dirhoussi, Consul général, et M. Jean-Noël Guerini, sénateur des Bouches-du-Rhône

Vendredi 20 avril :

- Visite du Grand Port Maritime - bassins Ouest-partie conteneurs en présence de Mme Christine Cabau-Woehrel, présidente du directoire du GPM.

- Déjeuner à l'invitation de M. Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et président de la Métropole Aix-Marseille

- Visite du stade « Orange Vélodrome »

- Visite du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)

Samedi 21 avril : Départ de la délégation

II. Les visites de sites

• **L'usine de traitement des eaux de Choisy-le-Roi**

Propriété du SEDIF, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, établissement public créé en 1923, l'usine de Choisy-le-Roi est en charge du service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes adhérentes. Le Syndicat est géré par un conseil de direction, où chaque commune est représentée, et un bureau du Syndicat. Les usines sont par délégation de service public sous la responsabilité de Veolia.

Le SEDIF assure ainsi l'alimentation de 4,6 millions d'usagers et dessert aujourd'hui 150 communes dans sept départements. L'usine de Choisy-le-Roi est la troisième usine du SEDIF avec celles de Méry-sur-Oise et de Noisy-Le-Grand. Elles traitent les eaux de la Seine, de l'Oise et de la Marne et sont interconnectées afin de pouvoir échanger en cas de besoin, l'eau traitée.

Le SEDIF produit 762 000 m³ d'eau/jour et gère un budget de 547 millions d'euros HT avec 100 à 150 millions HT d'investissements annuels.

La consommation par jour et par habitant est en moyenne de 130 litres. Le prix facturé à l'usager est de 1,47 euro HT par m³ : les recettes provenant des usagers représentent 65 % des recettes totales du SEDIF.

Depuis 2012, grâce à la loi n°2011-156 relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement votée sur proposition de M. Christian Cambon, le Fonds de solidarité logement (FSL) perçoit 0,5 % des recettes du SEDIF pour ses actions d'aide au paiement des factures d'eau, soit en 2016 800 000 euros pour 5 000 bénéficiaires.

L'usine de Choisy-Le-Roi s'étend sur 16 ha et produit 320 000 m³ d'eau par jour pour une capacité de 600 000 m³/jour. Elle fournit de l'eau potable à 1,84 million d'habitants répartis sur 52 communes de la banlieue sud de Paris.



La délégation à l'usine de Choisy-Le Roi

Il s'agit de la plus grande usine d'eau potable du monde. Installée en bord de Seine depuis le 19^e siècle, et constamment modernisée depuis, elle est un modèle technologique, industriel et environnemental. Elle comprend actuellement 4 décanteurs, 53 filtres à sable, 12 filtres à charbon et 12 réacteurs UV.

- **Le Port de Marseille Fos**



La délégation à Marseille-Fos

Premier port de France, Marseille-Fos est un port global dont les infrastructures permettent de traiter tous les types de trafic. Sa position géographique et sa quadri-modalité (train, route, fleuve et *pipe-line*) en font **la porte Sud de l'Europe**. Le port de Marseille est constitué de deux bassins complémentaires ; le bassin Est (400 hectares) pour les marchandises et les passagers, situé à Marseille, et le bassin Ouest (11 000 hectares) pour les grands flux, situé à Fos-sur-Mer.

La délégation a visité le bassin Ouest et particulièrement le pôle conteneurs. Les terminaux peuvent traiter annuellement jusqu'à deux millions d'EVP (unité de mesure d'un conteneur). Le bassin accueille les porte-conteneurs de dernière génération. Les connexions à *l'hinterland* sont assurées par la route, le fleuve et le rail.

En 2017, le trafic conteneurs a été de 1,4 million d'EVP, soit une augmentation de 10 %, 2017 étant la sixième année consécutive de hausse.

Deux projets de développement sont en cours d'étude :

- la construction du terminal Fos 4XL ;
- la liaison de la darse 2 au canal du Rhône.

Parallèlement à l'activité conteneurs, de multiples plateformes logistiques et d'entrepôts sont implantées dans la zone industrialo-portuaire (Fos Distriport, parc de la Feuillane notamment), soit près de 3 millions de m² d'entrepôts.

Pour relever le défi des mutations industrielles et du développement de nouvelles filières, le port de Marseille Fos a mis en place la plateforme industrielle et d'innovation Caban Tonkin et le « pôle éoliennes » *offshore*.

III. Les entretiens politiques

La délégation a eu plusieurs entretiens au cours de son séjour axés sur l'approfondissement de la relation interparlementaire et bilatérale.

- **M. Gérard Larcher**, président du Sénat, en présence de M. Christian Cambon, président du groupe d'amitié et de M. David Assouline, vice-président du groupe, s'est entretenu avec les membres de la délégation. Il a abordé de nombreux sujets dont notamment les flux migratoires dans le sud Sahel, la coopération sécuritaire dans cette région et la politique de régionalisation au Maroc.

S'agissant de la sécurité dans la région sahélienne, les participants ont souligné l'importance de la coopération entre la France et le Maroc et l'apport essentiel du Maroc dans la lutte contre le terrorisme, dans cette région, comme en Europe.

À cet égard, M. Gérard Larcher a estimé que la politique marocaine au Sahara occidental contribuait à la stabilité de la région. L'ensemble des participants ont souhaité que ce dossier trouve une solution sur la base de la large autonomie proposée par le Maroc.

M. Gérard Larcher s'est également montré attentif au processus de décentralisation que le Maroc a initié au début des années 2000.



Audience avec M. Gérard Larcher, Président du Sénat

Se félicitant des liens d'amitié profonde entre le Maroc et la France, **M. Abdessamad Kayouh a souligné le haut niveau de la coopération entre les institutions parlementaires des deux pays.** Il a rappelé à cette occasion la tenue en juin prochain de la 3^e édition du forum parlementaire franco-marocain.

M. Abdessamad Kayouh a transmis à M. Gérard Larcher une invitation de son homologue M. Hakim Benchamach, président de la Chambre des conseillers du Maroc.



Audience avec Mme Jacqueline Gourault, ministre

- L'entretien avec **Mme Jacqueline Gourault, ministre**, a permis de souligner les similitudes entre la France et le Maroc sur les questions de l'organisation territoriale, que ce soit au niveau de l'État que de celui des collectivités territoriales.

Sur ce sujet, MM. Abdessamad Kayouh et Nabil Cheikhi ont rappelé les grandes lignes de la réforme régionale de 2015 qui a réduit le nombre de régions à 12 et qui nécessite encore des mesures de mise en place comme le principe cardinal de cette réforme, à savoir le rôle d'ordonnateur confié aux présidents de région en lieu et place des walis. M. Christian Cambon a affirmé l'utilité des échanges entre hauts fonctionnaires tels les préfets et les walis ou les secrétaires généraux.

À propos de la gestion des flux migratoires, les participants ont indiqué l'importance prise par le Maroc, car ces flux après les accords entre l'Union européenne et la Turquie s'y sont en partie reportés. Le Maroc a initié une ample politique de régularisation. Mme Jacqueline Gourault a annoncé la prochaine réunion d'une « commission mixte immigration » entre la France et le Maroc.

Enfin, Mme Jacqueline Gourault, MM. Christian Cambon et Mahmoud Archane ont échangé sur le Sahara occidental. La politique de développement de ce territoire, si elle coûte près de 2 % du PIB marocain, permet de contenir aux portes de l'Union européenne les trafics et les groupes terroristes. La proposition de large autonomie faite par le Maroc permettra d'établir une paix durable dans cette région.

M. Christian Cambon a souligné la relation forte et historique qui unit le Maroc et la France et l'utilité des échanges entre les deux groupes d'amitié qui oeuvrent ainsi au développement de la diplomatie parlementaire, composante essentielle des relations entre les deux pays.



Déjeuner du groupe d'amitié en l'honneur de la délégation

L'album photos et la vidéo de la mission : www.groupe-francemaroc.fr



Composition de la délégation de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc



M. Abdessamad Kayouh
Président du groupe
d'amitié Maroc France



M. Mahmoud Archane
Vice-Président



M. Hassan Slighoua
Rapporteur



Mme Najat Goumir
Rapporteure



M. Nabil Cheikhi
Membre du groupe



M. Christian Cambon

Président du groupe d'amitié France-Maroc - Sénateur du Val-de-Marne - (Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_598.html